Leçon 1.4 - La technologie

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Leçon 1.4 - La technologie | | Durée: 90 minutes |
| **Ressources nécessaires:**   * PC/ordinateur portable équipé de versions de logiciels compatibles avec le matériel préparé * Présentation PowerPoint * Projecteur et écran d'affichage * Accès à Internet (si disponible) * Tableau blanc * Stylos pour tableau blanc (au moins 2 de chaque couleur : bleu, noir, rouge et vert) * 2 tableaux de conférence avec suffisamment de papier * Du papier et des stylos pour les élèves. * Blu tack ou une pâte adhésive similaire pour permettre de fixer temporairement le papier aux murs | | |
| **Objectif de la session :**  Cette session fournit des informations sur la technologie qui sera rencontrée par les juges et les procureurs au cours de leur travail et qui est utilisée par les criminels pour commettre des crimes et par les forces de l'ordre pour les détecter. L'objectif de la session est de permettre à l'auditoire d'acquérir une connaissance suffisante de la technologie pour qu'il puisse fonctionner plus efficacement dans son rôle. | | |
| **Objectifs:**  A la fin de la leçon, les étudiants seront capables de:   * Reconnaître les composants courants d'un appareil numérique et comprendre leur rôle. * Décrire ce qu'est Internet, comment quelqu'un s'y connecte et quelles traces peuvent être laissées en le faisant. * Énumérer quelques services et applications Internet qu'ils peuvent rencontrer dans leur rôle de procureur et de juge. * Donner des exemples de problèmes que le dark web pourrait apporter aux poursuites pénales. | | |
| **Orientations pour les formateurs**  Cette session a pour but de fournir aux formateurs un cadre pour le développement de matériel de formation à fournir dans le cadre d'un programme plus large. Elle ne peut être exhaustive car la technologie évolue si rapidement que toute spécification technique détaillée serait périmée presque aussitôt que le document serait publié. S'assurer que les juges et les procureurs ont une compréhension suffisante des questions techniques liées aux affaires dont ils sont saisis est essentiel au bon fonctionnement de tout système judiciaire. Cette session offre une vue d'ensemble des aspects pertinents de la technologie et de sa pertinence pour le système de justice pénale. Une présentation PowerPoint est fournie à titre de ressource pour les formateurs, qui pourront l'utiliser s'ils le jugent approprié.  Cette session fournit des informations sur la technologie que les juges et les procureurs rencontreront au cours de leur travail et qui est utilisée par les criminels pour commettre des crimes et par les forces de l'ordre pour les détecter. La présentation Powerpoint vise à aider à présenter les technologies aux délégués. Cependant, elle ne doit servir que de modèle et doit être adaptée par le formateur en fonction du public cible, du calendrier et des informations pertinentes pour son pays. Le formateur doit chercher à utiliser des exemples et des démonstrations pratiques et réels pour mettre l'accent sur l'apprentissage.  Le temps alloué à cette session a, dans cette version, été réduit de 180 minutes à 90 minutes, il sera donc nécessaire pour le formateur d'adapter le matériel pour répondre aux besoins de chaque public et ceux-ci peuvent être différents, par exemple en fonction du système juridique du ou des pays où la formation a lieu. Comme mentionné, ce matériel fournit un cadre sur lequel le formateur doit préparer son matériel à délivrer, en accord avec les objectifs de la leçon.  Les durées indiquées ci-dessous sont indicatives du temps à allouer à chaque section de la leçon. Par la force des choses, certaines parties seront traitées au cours de plus d'une des trois sessions prévues.   * Introduction et ouverture (ordre du jour et objectifs de la session) (5 minutes) * Partie 1 - Parties et fonctions de l'ordinateur (15 minutes) * Partie 2 - Parties d'Internet et comment il est apparu (20 minutes) * Partie 3 - Connexion à l'Internet (15 minutes) * Partie 4 - Services et applications Internet (15 Minutes) * Partie 5 - Le web profond, l'anonymat et le web invisible (15 minutes) * Résumé (5 minutes)   Les diapositives de cette présentation sont nombreuses - et la section 'Contenu de la leçon' ci-dessous donne des indications sur ce qui est essentiel et ce qui peut être supprimé/caché si nécessaire. | | |
| **Contenu de la leçon** | | |
| **Numéros des diapositives** | **Contenu** | |
| 1 à 4  Obligatoires | Les premières diapositives constituent l'introduction à la session et comprennent l'ordre du jour et les objectifs de la session. Le formateur doit veiller à ce que ceux-ci soient modifiés lorsqu'il a été décidé d'exclure des séries de diapositives ou des sujets. Ces diapositives constituent une introduction en douceur au sujet et indiquent clairement que le rythme de l'évolution technologique dépassait l'imagination de certains experts de l'époque. Il s'agissait d'une introduction au matériel informatique qui a été retirée de ce cours. Les preuves électroniques pré-lues pour le cours fournissent une analyse détaillée des appareils numériques et il n'est plus nécessaire de les inclure ici. | |
| 5 à 33  Important | Cette section cherche à construire un ordinateur virtuellement et à expliquer ce qui constitue un appareil numérique et l'utilisation des pièces. Elle traite du matériel et des logiciels et montre les points communs entre les appareils tout en sensibilisant le délégué.  Les formateurs peuvent choisir de décrire les composants à leur manière, mais cette série de diapositives avec les constructions donnera un aperçu des technologies - en fournissant si nécessaire la comparaison entre les ordinateurs traditionnels et les appareils plus petits et plus mobiles  La section se termine par une introduction aux systèmes d'exploitation et aux logiciels, y compris les environnements virtuels à un niveau très élémentaire | |
| 34 à 55  Obligatoires | Ces diapositives traitent de l'histoire de l'Internet et constituent une simple introduction au sujet. Les formateurs peuvent substituer leurs propres informations pour décrire l'histoire  Ils introduisent les réseaux et la connectivité avant de passer à l'internet plus large avec un bref historique et un regard sur les principales parties qui seront évoquées dans les activités criminelles et l'enquête sur celles-ci. | |
| 56 á 68  Obligatoires | Cette section explique comment établir une connexion à l'internet et présente au délégué certaines des ressources qui peuvent être utilisées pour trouver des informations une fois que quelqu'un a établi cette connexion.  Les formateurs peuvent substituer leurs propres informations pour décrire la connexion et l'enquête. | |
| 69 à 102  Important | Cette section examine les services et applications Internet qui peuvent être remarqués en matière pénale. Le formateur peut y substituer ses propres informations ou exemples pour décrire ces  Certaines diapositives comportent des statistiques sur Internet. Il est de la responsabilité du formateur de s'assurer que ces statistiques sont à jour et, si possible, pertinentes pour le public - même si elles étaient correctes au moment de la rédaction des diapositives (août 2020). | |
| 103 à 116  Obligatoires | Cette section présente aux délégués le Deepweb, l'anonymat et le Darkweb et leur permet de comprendre les technologies et les terminologies qu'ils peuvent rencontrer dans ce type d'enquêtes.  Le formateur pourra y substituer ses propres informations ou exemples pour les décrire ou effectuer des démonstrations en ligne lorsque la connectivité permet. | |
| 117 à 118  Obligatoires | La dernière section donne l'occasion au formateur de réfléchir à ce qui a été enseigné dans la leçon et de s'assurer que les objectifs ont été atteints. Elle offre également aux délégués la même possibilité et leur permet de soulever toute question nécessitant des éclaircissements. | |
| **Exercices pratiques**  Aucun exercice pratique n'est prévu pour cette session particulière car il n'est pas garanti que le niveau de technologie et d'accès à Internet nécessaire à la réalisation de ces exercices sera disponible dans tous les lieux.  Les formateurs pourraient à l'avenir chercher à compléter l'apprentissage en ajoutant des exercices, lorsque la formation est dispensée dans un environnement où les installations sont adaptées. | | |
| **Évaluation/vérification des connaissances**  Aucun contrôle de connaissances spécifiques en plus de celles énumérées ci-dessus n'est actuellement envisagé pour ce cours. Aucune évaluation officielle n'a été demandée. | | |